

## **Vous pouvez voter :**



### **Soit au lycée**

**JEUDI 07 OCTOBRE 2021  
de 8h30 à 16h00**

**Pour cela :**

- Rendez-vous au bureau de vote situé à l'entrée du lycée.
- déposez votre bulletin de vote.

### **Soit par correspondance**

**Au plus tard le 07 octobre 2021  
avant la fermeture du scrutin 16h**  
Date de réception au lycée

**Pour cela :**

1. Mettez le bulletin choisi dans la petite enveloppe, sans signe apparent.
2. Glissez cette enveloppe dans l'enveloppe pré imprimée en complétant toutes les rubriques. N'oubliez pas de signer.
3. Deux possibilités s'offrent à vous :
  - vous pouvez expédier votre vote par la poste en affranchissant l'enveloppe au tarif en vigueur.  
*(attention aux délais d'acheminement).*
  - vous pouvez déposer ou faire déposer votre enveloppe au secrétariat du proviseur.

### **IMPORTANT**

**Toute rature, signe distinctif sur le bulletin ou panachage entraînent la nullité de votre vote.  
Le secret du vote devant être préservé, ne rien inscrire sur l'enveloppe contenant le bulletin.**



**Lycée Albert Schweitzer**

**Election 2021/2022  
au conseil d'administration  
MODE D'EMPLOI**

*ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS  
Personnels d'éducation, agents techniques, ouvriers et  
administratifs*

# Vous pouvez voter :



## Soit au lycée

**JEUDI 07 OCTOBRE 2021  
de 8h30 à 16h00**

**Pour cela :**

- Rendez-vous au bureau de vote situé à l'entrée du lycée.
- déposez votre bulletin de vote.

## Soit par correspondance

**Au plus tard le 07 octobre 2021  
avant la fermeture du scrutin 16h**

*Date de réception au lycée*

**Pour cela :**

3. Mettez le bulletin choisi dans la petite enveloppe, sans signe apparent.
4. Glissez cette enveloppe dans l'enveloppe pré imprimée en complétant toutes les rubriques. N'oubliez pas de signer.
3. Deux possibilités s'offrent à vous :
  - vous pouvez expédier votre vote par la poste en affranchissant l'enveloppe au tarif en vigueur.  
*(attention aux délais d'acheminement).*
  - vous pouvez déposer ou faire déposer votre enveloppe au secrétariat du proviseur.

### IMPORTANT

Toute rature, signe distinctif sur le bulletin ou panachage entraînent la nullité de votre vote.  
Le secret du vote devant être préservé, ne rien inscrire sur l'enveloppe contenant le bulletin.